

ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DE TERRITOIRE CHARGE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



L'Adjoint(e) au Responsable de Territoire chargé de la Protection de l'Enfance participe au pilotage du Territoire d'Action Sociale dans le cadre collégial de l'équipe de direction.

Dans le cadre de la loi et des orientations prises par l'Assemblée Départementale, il encadre les prestations d'Aide Sociale à l'Enfance mises en œuvre par les référents ASE, les intervenants éducatifs, les intervenants familiaux et les référents administratifs.

Il mène son action en collaboration étroite avec les chefs de service de la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille, les autres adjoints de son territoire d'intervention et les autres adjoints « Protection de l'Enfance » dans le souci d'harmonisation et de cohérence départementale d'une part, de complémentarité fonctionnelle d'autre part.

GRADE DE REFERENCE : Attaché ou Catégorie A de la filière médicosociale.

POSITION : Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable de Territoire.

Il peut être appelé à assurer l'intérim du Responsable de Territoire et remplacer les autres adjoints en leur absence. Il dirige, coordonne, manage une unité de travail placée sous son autorité hiérarchique.

Il intègre et coordonne son action avec celle des autres adjoints de son territoire et les directions.

MISSIONS

- Participer au sein de l'équipe d'encadrement du territoire à la déclinaison locale des orientations définies par les projets départementaux, (notamment dans sa composante « enfance famille »), à sa mise en œuvre et à l'évaluation des actions.
- Encadrer son unité de travail en veillant au respect de l'application des référentiels départementaux (objectifs, règlements, activités, procédures); être personne ressource pour leur mise en œuvre.
- Adapter en continu son unité de travail afin d'optimiser l'offre de service, la réponse aux besoins des publics, la réponse aux demandes de l'institution.
- Appuyer, conseiller, soutenir les professionnels de son unité de travail, leur apporter son expertise.
- S'appuyer sur la direction thématique pour assurer la complémentarité et la cohérence des niveaux d'intervention et d'expertise.
- Préparer les projets et les présenter pour décision au Responsable de Territoire en matière de protection de l'enfance
- Participer à l'évaluation de toutes les actions et prestations mises en œuvre.
- Veiller au respect du droit des usagers.

ACTIVITES

- Animer, encadrer et coordonner l'unité de travail « Protection de l'Enfance » composée des référents éducatifs de l'Aide Sociale à l'Enfance, des intervenants éducatifs et des intervenants familiaux
- Elaborer et proposer avec les autres adjoints « Protection de l'Enfance » et avec les chefs de service de la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille les référentiels d'organisation, de procédures et de processus de travail qui sont propres à leur champ d'intervention aux fins d'harmonisation et de cohérence départementale.
- Attribuer les situations, veiller à l'équilibre des charges de travail et au respect des résultats attendus (échéances, utilisation conforme des référentiels.).
- Animer ou participer aux instances de concertation et de décision selon l'organisation établie récemment
- Suivre et contrôler les projets individuels, familiaux et collectifs en faveur des familles, des

enfants et des jeunes majeurs.

- Garantir la tenue du dossier de l'enfant selon les règles en vigueur
- Organiser la consultation des dossiers dans le cadre de la loi
- Etre l'interlocuteur du Juge des Enfants et organiser les relations des professionnels de son unité de travail avec ce dernier
- Représenter le TAS lors des audiences de Cours d'Appel
- Tenir des tableaux de bord d'activité
- Evaluer les besoins de formation de son unité de travail

Pour cela,

- Il s'appuie sur la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille, service « Protection de l'Enfance ».
- Il s'appuie sur le réseau partenarial local et départemental en matière de protection de l'enfance, d'accueil, de soins.
- Il participe activement à l'harmonisation des pratiques départementales dans son domaine.

COMPETENCES

- Compétences dans le domaine du management d'équipe et de projet
- Compétences techniques et juridiques dans le champ de la Prévention et de la Protection de l'Enfance
- Compétence générale en droit public avec maîtrise des textes propres au champ de la Protection de l'Enfance
- Compétences rédactionnelles

FORMATION ET EXPERIENCESOUHAITEE

Formation générale de niveau 6.

Expériences réussies dans le domaine de l'enfance, du soutien à la parentalité, de la médiation familiale, de l'action éducative ou de l'éducation.

APTITUDESREQUISES

- Sens des responsabilités
- Capacité au travail transversal et au travail en équipe, à l'intégration du champ spécialisé de compétence dans le champ plus large de l'action sociale
- Capacité d'arbitrage et de négociation
- Qualités relationnelles et capacités de communication, d'animation, de médiation
- Rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité d'adaptation
- Permis B exigé

CONTEXTE DU POSTE

- Nécessité d'une coordination efficace avec les autres adjoints afin de renforcer et développer l'articulation des interventions des équipes
- Disponibilité et implication dans la conduite du projet
- Déplacements fréquents